

Séminaire de laboratoire : Musique et politique

Professeur : Marie-Hélène Benoit-Otis	Sigles :	[variables]
Bureau : B-740	Trimestre :	[variable]
Tél. : (514) 343-2173	Horaire :	[variable]
marie-helene.benoit-otis@umontreal.ca	Local :	[variable]
	Capacité d'accueil :	12 étudiants
	Heures de travail par séance :	3
	Crédits :	1,5

DESCRIPTION À L'ANNUAIRE

Discussions autour d'un matériel de recherche et présentation de conférences en musicologie par des étudiants, des professeurs et/ou des conférenciers invités, autour d'un projet de recherche ou d'une thématique spécifique.

CONCEPTION DU SÉMINAIRE

Ce séminaire de laboratoire s'adresse en priorité aux étudiant(e)s de maîtrise et de doctorat en musicologie dont les travaux gravitent autour de la question des relations entre musique et politique. Il vise à créer un espace de discussion et de soutien pour leurs travaux de recherche en cours, tout en leur permettant d'élargir leur cadre théorique et d'apprendre à formuler des commentaires utiles et efficaces sur le travail de leurs pairs.

Les séances, dont la fréquence et le contenu exacts seront déterminés par l'ensemble du groupe lors de la première rencontre de chaque trimestre, sont donc organisées autour des présentations des étudiant(e)s, qui partagent avec le groupe l'état actuel de leurs travaux : conception du projet de recherche, plan du mémoire ou de la thèse, revue de littérature, ébauche de chapitre, répétition en vue d'une conférence professionnelle, préparation d'un article en vue de sa soumission à une revue, etc., en fonction du niveau d'avancement des projets et des priorités de chacun(e). Ce programme sera complété par des discussions générales autour de lectures théoriques sur le complexe musique/politique.

Chaque présentation durera 30 à 45 minutes, et sera suivie d'environ 30 minutes de discussion. Chaque étudiant(e) sera invité(e) à présenter une à deux fois au cours du trimestre.

OBJECTIFS

- Poursuivre les apprentissages amorcés dans le cadre du colloquium dans le contexte d'un laboratoire de recherche à thématique spécifique.
- Favoriser les échanges entre étudiants partageant un domaine de recherche particulier.
- Permettre de mieux former les étudiants à la recherche et au travail d'équipe.
- Perfectionner la formation méthodologique spécifique et se tenir au courant des nouvelles publications dans un certain domaine.
- Créer un contexte favorable à l'élaboration de projets de publication et de diffusion impliquant les étudiants.

ÉVALUATION

Mode d'évaluation	Pondération	Date de remise
Participation au séminaire et qualité des interventions lors des périodes de discussion	40%	Tout au long du trimestre
Présentation(s) orale(s)	30%	Date(s) déterminée(s) individuellement
Travaux écrits	30%	Tout au long du trimestre

Participation : dans un séminaire comme celui-ci, où la dynamique de groupe est à la base du travail que nous faisons ensemble, la présence de toutes et de tous à toutes les séances est essentielle. Pour cette raison, une note de **zéro (0)** pour la participation sera attribuée à tout(e) étudiant(e) qui, *sans raison valable*, manque **plus de deux séances** au cours de la session. Constituent une raison valable : une maladie sérieuse ou une obligation médicale incontournable, le décès ou la maladie grave de quelqu'un proche de vous, une obligation familiale sérieuse et incontournable. La désorganisation de fin de session n'entre pas dans cette catégorie.

Présentation(s) orale(s) : le but du séminaire est de permettre une discussion approfondie des travaux en cours des étudiant(e)s inscrit(e)s. Pour faciliter une telle discussion, les présentations devront être faites en *parlant librement*, sans lire un texte tout écrit (et ce, même s'il s'agit de présenter un chapitre de mémoire ou de thèse déjà entièrement rédigé).

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Niveau d'avancement du projet de recherche (en fonction du trimestre et du programme d'études)
- Qualité de la recherche et de la réflexion
- Qualité de l'argumentation et de la rhétorique
- Intérêt et dynamisme de la présentation
- Le cas échéant, qualité du support visuel et/ou audiovisuel (facultatif)

Les 30% attribués aux exposés oraux seront répartis également entre chacune des présentations effectuées. (En clair : si vous présentez deux fois, chaque présentation vaut 15%; si vous présentez trois fois, chaque présentation vaut 10%; etc.)

Travaux écrits : dans le cadre de ce séminaire, vous aurez à remettre un **minimum de trois travaux écrits de deux natures différentes** :

- **Au moins un** document issu de votre projet de recherche, et qui peut prendre les formes suivantes :
 - Plan (détaillé et commenté) du mémoire ou de la thèse
 - Ébauche de revue de littérature
 - Ébauche en vue de l'examen de synthèse au doctorat
 - Chapitre (ou section substantielle de chapitre) de mémoire ou de thèse
 - Article préparé en vue d'une soumission à une revue scientifique
 - Texte de conférence préparé en vue d'une présentation lors d'un événement scientifique
- **Au moins deux** annotations du travail des autres (*peer review*). Il s'agit ici de lire attentivement le travail soumis par l'un(e) de vos collègues en indiquant, directement dans le fichier (à l'aide des bulles de commentaires et/ou du mode « suivi des modifications » de Word), vos commentaires, questions, et surtout suggestions pour améliorer le document. En plus des commentaires ponctuels, vous devrez formuler, à la fin du travail, un **commentaire-synthèse** d'environ **une page** qui visera à résumer vos observations : points forts et suggestions pour les mettre encore plus en valeur, points faibles et suggestions pour les corriger. Notons que tous les commentaires doivent être *constructifs*, et qu'ils seront transmis (après révision) à la personne qui a réalisé le travail que vous commentez.

Comme dans le cas des exposés, les 30% attribués aux travaux écrits seront répartis également entre chacun des travaux remis. Pour faciliter la circulation des annotations, **tous les travaux seront remis par courriel en format Word** (.doc ou .docx).